

SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

N° 2
2009

Revue suisse de la sécurité et de l'environnement



- **Prix SUVA 2008: la chimie à l'honneur**
- **Alpina Security – Salon de la sécurité pour particuliers, entreprises et communes**
- **La cyberadministration en Suisse**
- **Cure de jeunesse globale pour des immeubles locatifs**
- **Un nouveau système de nettoyage pour l'imprimerie**



www.securite-environnement.ch

Organe officiel du Forum Genevois
de la Sécurité (FGS)

Rédaction - Administration - Publicité

POLYMEDIA MEICHTRY SA
Chemin de la Caroline 26
CH-1213 Petit-Lancy - Genève
Tél.: +41 (0)22 879 88 20
Fax: +41 (0)22 879 88 25
se@polymedia.ch - www.polymedia.ch
UBS-Genève 240-439-025-00L
IBAN: CH53 0024 0240 4390 2500 L
SWIFT: UBSWCHZH12A
CCP 12-1684-7

Directeur général, rédacteur responsable:

Marcel Meichtry
Directeur adjoint: Cedric Favre

Rédaction:

Rédacteur en chef:
Michel Giannoni, Ing. EPFL, Dr ès sc.
m.giannoni@polymedia.ch

Rédacteur:

Cedric Favre, Ing. HES
c.favre@polymedia.ch

Marketing et annonces Suisse romande:

Cedric Favre, Ing. HES
c.favre@polymedia.ch
Tél.: +41 (0)22 879 88 20 - Fax: +41 (0)22 879 88 25

Publicité:

Laurent Champod
l.champod@polymedia.ch
Tél.: +41 (0)22 879 88 20 - Fax: +41 (0)22 879 88 25

Administration, abonnements:

Béatrice Steimer - secr@polymedia.ch

Fabrication:

Alex Loew - a.loew@polymedia.ch

Prix et parution:

Le numéro:
Exemplaire gratuit sur demande (valeur CHF 6.-)

Abonnements:	1 an	2 ans
Suisse (TVA incluse)	CHF 40.-	CHF 70.-
Etranger	CHF 60.-	CHF 100.-

Depuis le 1^{er} janvier 1989, la revue **Sécurité Environnement** (4 fois/an) est couplée à **La Revue Polytechnique** (11 fois/an + numéros spéciaux). L'abonnement donne droit aux deux publications.

Les articles ne peuvent être reproduits ou traduits qu'avec l'autorisation écrite de la rédaction. Les auteurs des articles publiés ont seuls la responsabilité des théories et opinions qu'ils émettent.

Impression: SRO-Kundig SA, Genève

ISSN 0254-1262

Le «Grenelle des ondes»

Par Michel Giannoni

Les trois ministères français de la Santé, de l'Ecologie et de l'Economie numérique ont lancé, le 23 avril dernier, le «Grenelle des ondes», une série de tables rondes sur la téléphonie mobile et les antennes-relais, se référant au Grenelle de l'environnement. La première rencontre a réuni une cinquantaine de représentants d'organismes publics, d'opérateurs de téléphonie mobile, d'organisations non gouvernementales, de syndicats, ainsi que de parlementaires et élus locaux. Des scientifiques participeront aux prochaines réunions.



Les champs électromagnétiques sont très présents dans la vie quotidienne. Leur spectre s'étend des basses fréquences, émises par les réseaux électriques ou les ondes hertziennes, jusqu'aux rayons gamma, produits par les réactions nucléaires. Installations électriques, lampes, appareils électroménagers, téléphones portables, lignes à haute tension, voies ferrées, éclairage public, tous génèrent ce type d'ondes, sans oublier le rayonnement électromagnétique naturel.

Certaines de ces radiations sont ionisantes; elles apportent suffisamment d'énergie aux électrons de la matière qu'elles traversent, pour les arracher de leur atome. Il s'agit notamment des rayons α , β et γ , dangereux pour les organismes vivants. Quant aux rayonnements non ionisants, qui incluent les ultraviolets, infrarouges, la lumière visible, les micro-ondes et les ondes radio, ils présentent moins de risques, leur principal effet étant d'échauffer les tissus. Des influences biologiques ne sont toutefois pas exclues.

Mais contrairement à une idée reçue, ce n'est pas en étant au plus près d'une antenne-relais, qu'on est le plus exposé. En effet, une étude française a permis de constater que pour les deux fréquences utilisées en téléphonie mobile, GSM (900 MHz) et DCS (1800 MHz), l'exposition est maximale à 280 m environ de l'antenne-relais en zone urbaine et à 1000 m en zone périurbaine, distances auxquelles les rayons parviennent au sol.

Que peut-on conclure de ces réflexions? «Il existe un gros bagage scientifique démontrant l'existence d'incertitudes sur les impacts sanitaires des téléphones portables. Ce n'est pas le cas pour les antennes-relais», a affirmé Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé. Quant à Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Ecologie, elle a relevé que dans l'attente des résultats de deux grandes études internationales qui doivent faire le point sur les connaissances scientifiques actuelles, on doit appliquer le principe de précaution. La publication de ces études est attendue en septembre.

Sommaire

2/09 Mai

Articles

SÉCURITÉ:

Prix SUVA 2008: la chimie à l'honneur.	4
Alpina Security – Salon de la sécurité pour particuliers, entreprises et communes	6
La cyberadministration en Suisse	8

ENVIRONNEMENT:

Cure de jouvence globale pour des immeubles locatifs.	10
Un nouveau système de nettoyage pour l'imprimerie	14

Magazine

Bibliographie	13
Le guide de la sécurité	16

Informations générales

Une nouvelle directive sur la protection contre les chutes d'avion.	5
De nouvelles techniques d'analyse d'ADN	9
Les statistiques 2008 de Securitas	15
Pour réduire les émissions de méthane des bovins.	15

Association

FGS	15
---------------	----